

Numéro : **Votre courrier du 28/11/25**  
Nos références :  
SPW/TLPE/DATU/DAOV/SP/MD/CD/PS/  
LF/SAR/BLN79/04.12.25/

**Catherine LUCY**  
**Notaire**  
A l'attention de Mme Martine PEKEL  
Rue de la Station, 49  
6920 WELLIN

**Objet : Sites à réaménager TELLIN : Site SAR/BLN79 dit « Salle Concordia et ateliers communaux »  
Accord sur aliénation de bien et sur constitution de droits réels.**

Maître,

Pour donner suite à votre demande du 28 novembre 2025, j'ai le plaisir de vous faire savoir que je marque mon accord pour aliéner ou grever de droits réels la parcelle reprise ci-après et incluse dans le site à réaménager SAR/BLN79 dit « Salle Concordia et ateliers communaux » à Tellin.

**COMMUNE DE TELLIN – Première division**

Garage-dépôt sur et avec terrain sis Rue Grande, 25/B cadastré suivant extrait récent de la matrice cadastrale **section B, partie du numéro 0348EP0000** pour une contenance mesurée de huit ares six centiares (8 ares 06 centiares).

L'acte devra stipuler que :

- le bien est inclus dans le site à réaménager SAR/BLN79 dit « Salle Concordia et ateliers communaux » à Tellin faisant l'objet de l'arrêté ministériel du 02 février 2016.
- le nouveau titulaire de droits réels s'engage à reprendre toutes les obligations qui sont à charge du cédant du fait de l'arrêté précité.

Veillez croire, Maître, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Directeur général,

  
Sébastien PRADELLA

Paraphe  
Gestionnaire

Paraphe  
Dir.

Paraphe  
Inspecteur général

Paraphe  
Directeur général

Chef de Service : Cédric DRESSE, Directeur (081 33 25 77 – [cedric.dresse@spw.wallonie.be](mailto:cedric.dresse@spw.wallonie.be))



---

**CONTACT**

**Département de  
l'Aménagement du territoire  
et de l'Urbanisme**  
Direction de l'Aménagement  
opérationnel et de la Ville  
Rue des Brigades d'Irlande, 1  
B-5100 JAMBES  
Fax : +32 (081)33 24 13

**VOTRE GESTIONNAIRE**

Philippe SADZOT - 081.33.22.74  
[philippe.sadzot@spw.wallonie.be](mailto:philippe.sadzot@spw.wallonie.be)

**AGENT TRAITANT**

Lucie FERNANDEZ – 081 33 25 70  
[amenagement.site.territoire@spw.wallonie.be](mailto:amenagement.site.territoire@spw.wallonie.be)

---

**VOTRE DEMANDE**

Mentionnez votre numéro de  
dossier chaque fois que vous  
nous contactez.

---

**CADRE LEGAL**

Articles D.V.1. à D.V.4. du Code du Développement territorial

Pour toute réclamation portant sur la qualité de nos services, veuillez introduire une plainte :  
<http://www.wallonie.be/fr/introduire-une-plainte-spw.> »

Pour toute réclamation quant au fonctionnement du SPW, le Médiateur est aussi à votre service : [reclamation@le-mediateur.be](mailto:reclamation@le-mediateur.be)

---

Paraphe  
Gestionnaire

Paraphe  
Directeur

Paraphe  
Inspecteur général

Paraphe  
Directeur général